

DECLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE MOBILITÉ

▪ La stratégie internationale de notre établissement

La dimension internationale est dans l'ADN de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants, et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé, et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

Les valeurs de la Croix-Rouge intègrent depuis toujours la question de l'ouverture à l'international. Ses instituts de formation ont développé de nombreuses expériences à partir de stages courts, séjours humanitaires, d'échanges avec des organismes de formation, des associations à vocation sanitaire ou sociale et établissements de soins, facilités parfois par l'existence de son réseau international.

L'IRFSS PACAC comprend différents instituts de formation sanitaire et sociale qui s'inscrivent dans le programme Erasmus depuis 2012 : sites de Nice, Ollioules et Marseille. Il s'agit de permettre aux formations infirmières, sociales et éducatives de se conformer aux attentes du processus de Bologne et de s'ouvrir à de nouveaux partenariats de coopération avec des universités et hautes-écoles européennes et internationales à des fins d'apprentissage. Dans le cadre des mobilités étudiantes et de personnels, la coopération entre organisations et institutions facilitera les échanges de pratiques, les partenariats pour l'excellence avec les universités européennes et l'innovation.

Avec le programme Erasmus+, nous souhaitons favoriser des échanges inter-établissements universitaires et nous ouvrir aux pays du bassin méditerranéen du fait de notre implantation géographique. Le réseau de la Croix-Rouge Internationale est un atout non négligeable dans la recherche de partenariats.

Notre expérience de 2012 à ce jour nous a permis d'instaurer des partenariats au Portugal, Belgique, Italie, Suède, Royaume-Uni et en Suisse (jusqu'en 2014) aussi bien pour les mobilités entrantes que sortantes, pour les étudiants et les formateurs.

Par ailleurs, nos projets s'orientent également vers la mobilité d'études et la mobilité internationale de crédits, dans le respect des principes de non-discrimination, de transparence, d'égalité et d'inclusion énoncés dans le programme, tout en favorisant l'accès à ceux présentant une situation de handicap ou dont les moyens économiques sont limités. Nos projets garantissent la qualité de l'accompagnement, de la coopération et de l'engagement citoyen des participants. L'IRFSS PACA & Corse veille à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte Erasmus+. Dans la continuité de son investissement dans le programme Erasmus, l'IRFSS s'engage à appliquer les principes et recommandations de celui-ci.

Il s'agira non seulement de favoriser l'accès aux techniques et à la gestion numérique de pointe dont nous disposons au sein des établissements en lien avec les normes environnementales mais aussi de déployer la carte étudiante européenne en partenariat avec l'Université Aix-Marseille et l'Université Sophia-Antipolis de Nice.

L'attribution d'un supplément au diplôme avec mention pour les étudiants (dans le respect des obligations légales) et la valorisation du séjour des personnels à l'étranger seront des éléments de motivation importante dans cette dynamique.

Selon les cursus, les départs étudiants seront favorisés en 2^{ème} et 3^{ème} année d'études. Les contrats stages seront privilégiés pour enclencher la mobilité étudiante notamment dans le secteur éducatif et social, dont les programmes ont été réaménagés avec la réingénierie des diplômes. Par ailleurs, les contrats d'études seront envisagés en établissant des procédures d'équivalence de contenus d'enseignement pour la reconnaissance bilatérale de ceux-ci avec nos partenaires.

La politique de l'établissement est d'optimiser et d'impulser la mobilité par une information aux étudiants dès l'entrée en formation et des retours d'expériences sous forme d'exposés aux promotions montantes. De plus, les outils et documents sont accessibles sur les sites respectifs des établissements. Toute candidature sera appréciée dans le cadre du volontariat des intéressés et de leurs motivations. L'IRFSS s'engage à informer les candidats à la mobilité des aides financières dont ils peuvent bénéficier dans le cadre d'un séjour d'études ou de stage à l'international. Il suit les dossiers de co-financement demandés, notamment pour les étudiants qui répondent à des critères spécifiques, et fournit une assistance liée à l'obtention de visa ou d'une assurance à la fois pour les participants mobiles entrants et sortants.

- La stratégie de notre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération dans le cadre du programme Erasmus+

Cette nouvelle charte 2021-2027 s'inscrit tout-à-fait dans la continuité de notre stratégie 2014-2020. Ainsi, notre participation à des projets de coopération européenne et internationale tient compte des projets des candidats, des priorités géopolitiques, en tenant compte du niveau d'apprentissage et des opportunités offertes par les instituts partenaires en terme de recherche scientifique.

Certaines destinations du programme Erasmus+ telles que Algérie, Kazakhstan, Maroc et Tunisie répondent aux attentes des candidats de nos instituts, compte-tenu du bassin d'implantation géographique méditerranéen des différents instituts de l'IRFSS PACA & Corse. Ainsi nous pourrions satisfaire leurs demandes en nous référant à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs :

- Nombre de candidats entrants et sortants participant au nouveau programme,
- Nombre de candidats dont la destination s'inscrit dans les nouveaux pays partenaires ;
- Nombre de candidats socialement défavorisés ayant participé au nouveau programme ;
- Mise en œuvre d'actions pédagogiques multiculturelles ;
- Partage d'études de recherche.

En assurant une veille des activités internationales de mobilité et une politique de développement et de coopération, par la recherche d'alliance de savoirs, les objectifs visés sont :

- Connaître les dispositifs de système de santé et systèmes sociaux d'autres pays pour une meilleure efficacité dans la prise en charge des populations, au regard des priorités identifiées dans le monde ;
- D'ouvrir un dialogue permettant le partage des pratiques et références théoriques entre les différents acteurs ;
- De développer une dynamique d'ouverture professionnelle, culturelle et universelle, tant sanitaire que sociale.

- L'impact escompté de notre participation au programme Erasmus+ sur la modernisation institutionnelle de notre établissement

Dans la continuité des accords de Bologne, et dans l'esprit d'ouverture dont fait preuve la Croix-Rouge au niveau international et humanitaire, l'IRFSS PACA & Corse s'inscrit de fait

dans une logique permettant aux étudiants de bénéficier de formations dans d'autres pays du programme Erasmus+.

La consolidation des projets établis concernera les niveaux Licence et Master en s'appuyant sur des partenariats durables pour la mise en place de projets interinstitutionnels préalables aux séjours des étudiants : Erasmus+, également Epale pour les formateurs.

Le partage d'expériences culturelles, pédagogiques, pratiques et cliniques permet l'enrichissement mutuel et l'expression concrète des valeurs humaines des participants.

L'objectif est double : favoriser des contrats d'études et une mutualisation théorique, en intégrant des périodes de stages pour la pratique professionnelle allant de 3 à 12 mois.

Cette inscription permet l'ouverture de nos formateurs enseignants-chercheurs sur des travaux à dimension européenne. Les résultats des projets aboutis, études, expériences feront l'objet de rapports et publications dans les revues professionnelles et scientifiques spécialisées.

La possibilité d'effectuer un séjour de formation à l'étranger est un élément attractif pour les candidats à la formation, étudiants et personnels. Elle figure sur le livret d'accueil de l'étudiant sur le site internet de l'IRFSS PACA & Corse. Les outils Europass leur permettront de s'inscrire dans le cadre du développement du portefeuille européen.

S'agissant de la modernisation et de l'internationalisation, les coordinateurs de la mobilité et candidats devront intégrer le système de carte d'identité européenne étudiante et la configuration d'Erasmus Without Paper à mettre en place par les établissements. Au-delà des acteurs directs, l'impact concernera également les autres étudiants et personnels non-participants par des actions de communication tels que des retours d'expériences regroupant étudiants et formateurs au sein de l'IRFSS PACA & Corse, des invitations aux organisateurs pour les remises de diplômes. Par cette ouverture, les enseignants poursuivant des formations (doctorats...) pourront être sensibilisés et enrichir leurs recherches.

La modernisation de notre établissement passe par une meilleure adéquation de l'offre de formation aux besoins nationaux, européens et internationaux des publics. Face à la concurrence, cette volonté politique forte de la Direction de la Formation de la Croix-Rouge française s'avère indispensable pour une adaptation continue des compétences.

Elle passe par la découverte à l'étranger :

- Des systèmes de prévention, d'éducation, de prise en charge des populations
- Des systèmes d'enseignements supérieurs

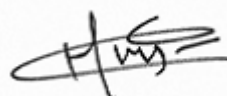
La connaissance diversifiée des politiques sociales et éducatives renforce les compétences professionnelles dans l'accompagnement des publics.

Ces expériences sont source d'évolution personnelle, professionnelle, interdisciplinaire et interculturelle au bénéfice des populations. Cette ouverture est facteur d'épanouissement et d'autonomisation.

La mobilité permet aussi de se distancier de ses propres références culturelles et d'acquérir une maturation contribuant à l'évolution et la modernisation des professions.

Il s'agit également de promouvoir, l'employabilité future dans le cadre du parcours patient en augmentant le niveau des qualifications, au moyen d'une coopération formations-structures, des services médicaux, des services éducatifs et sociaux à l'échelon du marché européen.

C'est ainsi que l'IRFSS PACA & Corse contribuera à la dynamique des politiques de santé et de cohésion sociale des pays du programme Erasmus+.



Christine Houvet

Directrice de l'Institut Régional de
Formation Sanitaire et Sociale
PACA & Corse